

Compte-rendu concernant le déroulement de l'épreuve d'admission du concours d'Assistant ingénieur : Conducteur de travaux immobiliers interne

Composition et fonctionnement du jury :

Nombre de membres : 5 membres titulaires et 1 membre suppléant
Christine FARGEOT-DUVERGÉ : Président
Olivier CANIN : Vice-Président
Régis CAPOBIANCO : Expert
Stéphanie BERTOLINI : Membre
Jérôme LHUISSIER : Membre
Jennifer BAUDON : Suppléant
(1 commission)

Respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :

Le concours s'est déroulé en respectant les principes fondamentaux d'un concours. Un rappel a été fait systématiquement à l'entrée des candidats. Le temps d'exposé et le temps de réponse aux questions ont été respectés systématiquement par chaque candidat.

Déroulement du concours :

Le président a rappelé systématiquement à l'entrée des candidats les conditions du concours. Le temps d'exposé et le temps de réponse aux questions ont été respectés systématiquement.
Un temps de débriefing entre les membres de jury a permis d'échanger sur les prestations des candidats.

Evaluation des candidats à l'oral et constats :

Critères d'évaluation de chaque candidat (présentation, connaissances techniques, management, statuts, projection sur l'avenir, ...) :
Chaque membre du jury disposait au préalable des documents des candidats décrivant les expériences professionnelles, les fonctions et responsabilités exercées, les formations et les diplômes. Le CV était complété par une lettre de motivation.

Constats :

Les CV et les lettres de motivation des candidats étaient pour la plupart de bon niveau, bien rédigés laissant présager un bon niveau à l'oral. L'épreuve d'admission a consisté dans un premier temps en une présentation orale du candidat puis d'un entretien avec le jury.
A part un candidat, les profils des candidats étaient en cohérence avec le concours. Les candidats présentaient des niveaux de connaissance très variables selon leurs expériences sur l'environnement professionnel en lien avec le profil du concours. La présentation orale ainsi que le niveau des connaissances de chacun a permis de départager les candidats.

Niveau de préparation à l'épreuve :

Les candidats ont préparé leur présentation orale, mais les réponses apportées à certains aspects de la fonction visée étaient parfois très différentes particulièrement le volet management.
Les réponses apportées laissaient apparaître une projection très variable dans la fonction. Peu de candidat se sont réellement interrogés sur le positionnement de leurs futures fonctions.

Résultats :

Le jury a classé un candidat sur Liste Principale